

REGLEMENTS FINA SPECIFIQUE SYNCHRO 2005-2009
MODIFICATIONS APPORTES AUX REGLEMENTS PRECEDENTS
CHAMPIONNATS DU MONDE

- Possibilité d'organiser des éliminatoires et des finales en ballet techniques (SS 4.2 et SS 7.1.1).

FIGURES IMPOSEES

- Tirage au sort : de 18 à 72 heures avant la session de figures imposées (SS 8.3.1).
- Bijoux interdits (SS 8.5).
- Davantage de précisions concernant le jugement des figures imposées (SS 10.1).
Dessin : considérer l'exactitude des positions et transitions conformément au descriptif de la figure.
Contrôle : considérer l'extension, la hauteur, la stabilité, la netteté, le mouvement uniforme sauf indication contraire dans la description.

PENALITES POUR TOUS TYPES DE BALLETS

- Le temps entre le passage de la première nageuse au point de départ des nageuses et l'état stationnaire de la dernière nageuse ne peut excéder 30'' (SS 14.1.6)
Pénalité : 1 point (SS 18.2.3). Pour la FFN, le point de départ sera matérialisé par l'angle du bassin.
- Les portés sur la plage de départ sont interdits (SS 18.2.8). Pénalité : 2 points. Pour la FFN, toutes les nageuses devront garder au moins un contact avec la plage.

PENALITES BALLETS TECHNIQUES

- 0.5 point de pénalité, déduit de la note d'exécution, pour chaque nageuse qui aura omis une partie d'élément (ou ajout). Limité à 2 points maximum (SS 18.3.3).

TIRAGE AU SORT DES FINALES (SS 13.4.2)

- S'il y a ex æquo pour la place dans le même groupe de six, on tire au sort pour déterminer qui tire en premier son ordre de passage.*
- S'il y a ex æquo pour les places 6 et 7 (différent groupe), ces ballets forment leur propre groupe pour le tirage (1 à 5 – 6 et 7 – 8 à 12).*

BALLETS « COMBINES LIBRES » (SS 4.4)

- 4 à 10 nageuses sans remplaçantes
- combinaison de solos, duos, trios, équipes
- au moins 2 parties avec, au plus 3 nageuses, et au moins 2 parties avec 4 à 10 nageuses.
Note : Imprécision FINA : les 2 parties équipes, doivent-elles avoir le même nombre de nageuses ?
- Il n'y a plus d'obligation d'une durée totale de 2 minutes pour les parties équipe.
- Jugement: pourcentages attribués au contenu du mérite technique et de l'impression artistique (SS17.2.1 et SS17.2.2).
Mérite technique : Exécution 40%, Synchronisation 30%, Difficulté 30%
Imp. artistique : Chorégraphie 60%, Interpr. musicale 30%, Manière de se présenter 10%
- Un temps total est attribué aux ballets combinés libres en fonction des catégories d'âge (SSAG 6).
Benjamins : 3.30 minutes
Minimes : 4.00 minutes
Juniors et Seniors : 5.00 minutes

FIGURES

- 23 nouvelles figures sur la liste FINA. 5 d'entre-elles sont dans les groupes de figures 2005-2009 (voir annexes aux règlements FFN)

* *Les textes en italique sont les textes FINA (traduction non officielle)*